

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	24	27
		Dont procurations
		03
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
27	00	00

Séance du mercredi 18 décembre 2013

L'an deux mille treize et le **dix-huit décembre**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Marie-Louise BROCHE, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Chantal BAUCELIN, Elise JEAN-BAPTISTE, Théodore HENRI, Chantal LAPERDRIS, Eric JULAT.

Procuration : MM. Elise JEAN-BAPTISTE, Chantal LAPERDRIS et Eric JULAT ont respectivement donné procuration à MM. Luc CLEMENTE, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE et Marilyne MARMOT-CHAUVET.

Date de la convocation

12/12/2013

Date d'affichage

12/12/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Subvention

Ass. Club TCHIMBE RAID

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB TCHIMBÉ RAID

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Marie GARON – 2^{ème} Adjoint au Maire, informe l'assemblée que chaque année depuis dix ans, le Club Tchimbé Raid organise le challenge « Défi des Mornes » composé de sept (07) raids pédestres répartis d'octobre à juillet dans le but de préparer le Tchimbé Raid International de la Martinique.

Le Raid Didier 113 qui se déroulera le 12 janvier 2014 dans l'arrière pays de Schoelcher, accueillera 500 participants ;

Afin de mener à bien cette opération, le Club Tchimbé Raid sollicite auprès de la ville par courrier en date du 23 septembre 2013 une aide financière de mille euros (1.000 €).

La Commission des Affaires Sportives en sa séance du 10 décembre 2013 a émis un avis favorable ;
la Commission Finances le 16 décembre 2013 propose l'attribution de la somme de cinq cents euros
(500 €).

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Marie GARON après en avoir délibéré, décide
à l'unanimité :**

- d'allouer une subvention d'un montant de cinq cents euros (500 €) au CLUB TCHIMBE RAID ;
 - d'imputer cette somme au budget communal.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 27 DEC. 2013

Le Maire




Luc CLEMENTE